



Nouvelle approbation de la demande de subvention préparatoire pour la République de Guinée équatoriale

Adoptée par courrier le 7 novembre 2016

EB.2016.22

Conformément aux conclusions de la 5^e réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue à Genève, ainsi qu'aux décisions EB.2016.17 et EB.2016.20 du Conseil d'administration de CAFI concernant la demande de subvention préparatoire pour la République de Guinée équatoriale ; et au paragraphe 12 des Règles et procédures du Conseil d'administration de CAFI, le Conseil d'administration approuve la subvention préparatoire de 1 000 000 dollars des États-Unis destinée à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour soutenir le développement du cadre d'investissement national de la République de Guinée équatoriale.